







Month de l'official en l'Adobé l'Allestines

Cher(e) candidat(e),

Saint-Pierre, 12 Juin 2022.

Vous êtes admis à l'IFMK du CHU de la Réunion et nous vous en félicitons.

L'Institut de Formation est accessible à tous les étudiants / élèves présentant un certificat d'aptitude à suivre la formation et les stages inhérents à la formation et dont les vaccinations sont à jour.

Afin d'assurer les mêmes chances de réussite face au diplôme, les étudiants en situation de handicap sont invités à se rapprocher du Référent Handicap de l'Institut lors de leur inscription administrative pour prendre connaissance des mesures d'accompagnement possibles et anticiper les éventuels aménagements nécessaires au bon déroulement de de leurs études. Les solutions mises en œuvre le seront avec le partenariat des responsables pédagogiques et ou de stage voire de terrain de sage en fonction des besoins dans la mesure de leur faisabilité eu égard au référentiel de compétences.

#### A noter:

- Chaque année scolaire, tout étudiant en situation de handicap, reprend contact avec le référent handicap de l'institut pour bénéficier d'un nouvel accompagnement personnalisé, il n'y a pas d'automatisme, le handicap pouvant être temporaire.
- Attention, pour les étudiants / élèves en situation de handicap ayant besoin d'aménagement des examens, aucune demande ne sera acceptée au-delà d'un mois avant la date des examens. Il est impératif d'anticiper pour bénéficier des mesures nécessaires.
- Tout étudiant / élèves en situation de handicap prend contact avec le référent handicap de l'institut qui l'orientera ou l'accompagnera dès l'apparition de problèmes de santé survenant pendant la scolarité.

### Contacts et coordonnées

Les référents handicap des IES sont :

IES Sud

Isabelle FONTAINE – Cadre Formateur

Téléphone: 0262 35 59 98

Email: isabelle.fontaine.ies-reunion.fr Sabine DIJOUX - Adjoint administratif

Téléphone: 0262 35 95 70

Email: sabine.dijoux@ies-reunion.fr

**IES Nord** 

Gilbert DALLE-MULE - Cadre Formateur

Téléphone: 0262 71 75 59

Email: gilbert.dalle-mule@chu-reunion.fr Martine TECHER - Adjoint administratif

Téléphone: 0262 71 75 49

Email: martine.techer@ies-reunion.fr

Le référent handicap de l'établissement (en cas de promotion professionnelle) est

D.R.H

Vanessa DARID

Téléphone: 0262 71 98 14

Email: vanessa.darid@chu-reunion.fr

Françoise BELON

Téléphone : 0262 35 95 94 - Dect 5 5569 Email : françoise.belon@chu-reunion.fr



Instituts d'Etudes en Santé







Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

## **RÉINSCRIPTION ADMINISTRATIVE A l'IFMK** (2022/2023)

Pour les REDOUBLANTS, courrier de demande de redoublement A REMETTRE A	ı
SECRETARIAT AVANT LE VENDREDI 08/07/22;	

### LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR DANS UNE POCHETTE TRANSPARENTE À VOTRE NOM/PRENOM AVANT LE VENDREDI 02 SEPTEMBRE 2022

Les admis à l'IFMK pour la rentrée scolaire 2022/2023 sont invités à s'inscrire <u>du lundi 29 août</u> <u>au vendredi 02 septembre 2022</u>. Le dossier doit être remis au secrétariat <u>COMPLET</u>.

Attention : Passé ce délai, l'étudiant est réputé avoir renoncé au bénéfice de son admission

1		Fiche d'inscription 2022-2023 (ci-joint);				
2		1 Photo d'identité (à mettre dans l'encadré prévu à cet effet sur le dossier d'inscription);				
3		Photocopie de l'attestation de sécurité sociale valable pour l'année 2022/23 ;				
4		Droit de scolarité de l'année 2022-2023 : montant non connu ce jour. Ce paiement est exigible à tous les étudiants avant le 02 septembre 2022 et devra être effectué à la borne d'accueil au SEVE par CB uniquement. Le versement est fait à titre prévisionnel par les étudiants en instance de BOURSE et remboursé par le trésor public sur présentation d'un certificat administratif délivré par la vie de l'étudiant + copie de la décision de bourse. Sont exonérés les étudiants promotionnaires du CHU de la REUNION.				
5		Attestation de paiement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour 2022/23, faire la demande sur le site : <a href="https://cvec.etudiant.gouv.fr/">https://cvec.etudiant.gouv.fr/</a>				
6		Extrait du <b>casier judiciaire n°3</b> de moins de 3 mois, faire la demande sur le site ;				
7		Attestation responsabilité civile individuelle (valable pour 2022/2023) ;				
8		Attestation d'inscription à une activité physique et sportive <i>(uniquement pour les L2 et les L3)</i> ;				
Pour tout changement de situation pour 2022/2023, Merci de fournir egalement :						
9		1 Justificatif d'adresse (facture EDF, CISE à votre nom, sinon : attestation s/honneur d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeur + facture) ;				
10		Si vous êtes inscrit(e) au <b>Pôle Emploi fournir nº identifiant avec l'attestation d'inscription</b> ;				
11		Photocopie des cartes grises de vos véhicules (indiquer votre nom/prénom en haut de la copie si le véhicule n'est pas à votre nom) ;				
12		<b>Attestation d'accord de financement</b> pour les promotionnaires (Fongecif, Unifaf, ANFH, CHU);				
13		1 RIB avec code IBAN (à votre nom) en cas de changement ;				

Cette inscription sera définitive dès lors que l'ensemble des pièces demandées sera fourni et que les paiements seront versés.











# FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

		<b>L2</b>		<b>L</b> 3	M <sub>1</sub>		M <sub>2</sub>
$\square$ Redoublant	□ Repor	rt de	scol	arité	ispens	é 🗆	Autre

Une Photo

Dates de rentrée pour l'année scolaire 2022/2023 :

L2	L3	M1	M2
Jeudi 01/09/22 à 8h00	Mercredi 31/08/22 à 9h30	Lundi 29/08/22 à 9h30	Mardi 30/08/22 à 09h30

ÉTAT CIVIL					
☐ Madame ☐ Monsieur Nom patronymique (de naissance):					
Prénoms :  Nom marital :  Date de naissance : / Département de naissance :  Téléphone portable :  Situation familiale : □ Marié(e)/Pacsé(e) □ Célibataire □ Vi	e maritale □ Divorcé □ Autres				
Nationalité : ☐ Française ☐ Autre :					
GÉNÉRAL					
N° SS					
RESIDENCE PENDANT LES ETUDES					
Adresse:					
Code postal : Commune : Téléphone fixe :					
AUTRE RESIDENCE					
Adresse:					
Code postal :					